



GORGES
DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION



LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Entre gestion et protection

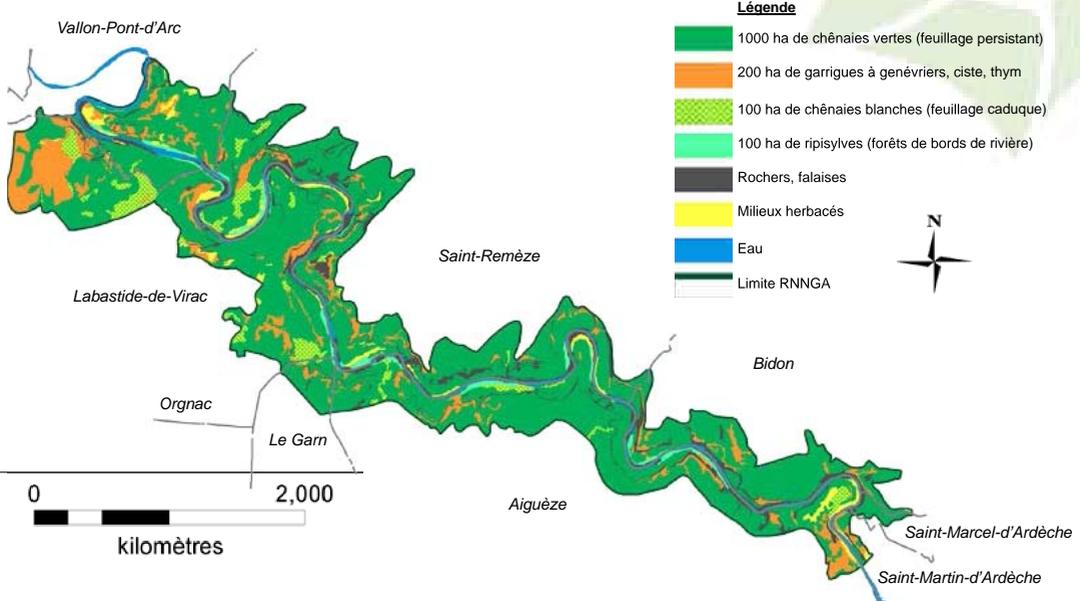


ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL



La forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche ...

La Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche a été créée en 1980. D'une surface totale de 1575 ha, elle est gérée par le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche qui protège, étudie et anime ce territoire. Elle est incluse dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Gorges de l'Ardèche au titre de la politique ENS du conseil général de l'Ardèche.



Le climat

Avec la vallée du Rhône à proximité, le climat méditerranéen atteint en Ardèche sa limite Nord. Un climat caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Les pluies sont très importantes en automne avec des nuages chargés d'humidité qui sont bloqués par les Cévennes, ce qui peut générer de fortes crues.

La flore méditerranéenne

Elle est composée de nombreuses plantes annuelles qui réalisent leur cycle végétatif avant ou après l'été pour éviter la période sèche.

Le saviez-vous ?

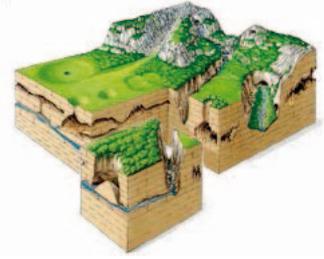
Les arbres méditerranéens sont adaptés à la sécheresse, leurs feuilles sont coriaces et persistantes (chêne vert), étroites (olivier) ou en formes d'aiguilles ou d'écaillés (le cade) pour limiter l'évaporation.





La géologie

L'Ardèche a creusé un canyon dans ce plateau calcaire, au gré des variations du niveau de la mer Méditerranée et des infiltrations, créant de multiples cavités caractéristiques d'un massif karstique.



La Préhistoire

L'Homme occupe depuis plus de 300 000 ans les forêts des Gorges de l'Ardèche où il avait à sa portée des abris et des ressources alimentaires. Actuellement on dénombre 14 grottes ornées dans la Réserve Naturelle, qui témoignent de cette ancienne occupation.

La vie dans les bois

Jusqu'à la seconde guerre mondiale les bois étaient un espace social à part entière où se côtoyaient bûcherons, charbonniers, bouscatiers, chasseurs, cueilleurs, bergers ...

Toutes les parties de l'arbre étaient utilisées : de l'écorce prélevée par les « rushaires » d'où était extrait le tannin, au bois qui était transformé sur place en charbon de bois.

De nombreux vestiges de cette activité sont encore présents dans les Gorges, dont les terrassements à la terre noire des anciennes charbonnières et leurs abris. Dans les années 1920-1930 une partie des produits de l'exploitation du bois était transportée par les bateliers dans des « carcasses » à fond plat qui pouvaient contenir jusqu'à deux tonnes de charbon !



Le pastoralisme

Les Gorges ont également été très utilisées par les bergers.

On observe encore des vestiges des anciennes bergeries et des baumes bâties qui servaient à protéger les troupeaux des grands prédateurs aujourd'hui absents.

Des chèvres dans les Gorges de l'Ardèche ?!

Vous avez peut-être déjà croisé des chèvres au cours de vos ballades. Ces chèvres ont des origines diverses, échappées d'un enclos ou relâchées, et on estime leur nombre à 150 individus. Elles ont fait l'objet d'études pour définir la dynamique de leur population. Dans les Gorges elles ne manquent de rien, merci de ne pas les nourrir.





La biodiversité forestière étudiée ...

Les insectes saproxyliques

Les coléoptères saproxyliques (sapro = mort/ xylo = bois) sont des insectes qui sont dépendants du bois mort pendant une partie de leur cycle de vie. Ils ont un rôle très important dans la décomposition et le recyclage naturel du bois mort en contribuant à la restitution au sol des éléments nutritifs. C'est pour ces raisons qu'ils sont considérés comme d'excellents bioindicateurs pour caractériser l'état de conservation d'une forêt.

Les gorges de l'Ardèche : parmi les 10 premiers sites français méditerranéens en nombre d'espèces bioindicatrices de la qualité des forêts françaises.



Dans la Réserve des Gorges de l'Ardèche, une étude a été réalisée de 2006 à 2008 par la Société d'Histoire Naturelle d'Alcyde d'Orbigny avec le soutien du Conseil général de l'Ardèche. Elle a permis d'inventorier 196 espèces de coléoptères saproxyliques dont 63 espèces bioindicatrices de la qualité des forêts françaises. Ces espèces peuvent prospérer à condition que les peuplements forestiers continuent d'évoluer librement afin de conserver des stades matures. Les résultats de cette étude placent la Réserve dans les 10 premiers sites méditerranéens en nombre d'espèces bioindicatrices de la qualité des forêts françaises.

Les lichens

Les lichens forestiers sont plus ou moins abondants en fonction de l'état de la forêt. Ils sont quasi absents des plantations et s'établissent dans des boisements ayant subi peu de perturbation (coupe à blanc, traitement en taillis) durant des siècles et comportant de vieux arbres. Ils sont aujourd'hui de plus en plus rares. Les lichens sont donc des indicateurs du stade d'évolution des forêts.

18 espèces de lichens d'intérêt patrimonial

Les premiers résultats de l'étude initiée en 2012 par la FRAPNA Ardèche dans la Réserve ont permis de recenser 219 espèces. Parmi celles-ci, des espèces très intéressantes ont été découvertes : 18 espèces d'intérêt patrimonial et 27 espèces sont considérées comme potentiellement indicatrices de longue continuité écologique des forêts méditerranéennes.





Les bryophytes (les mousses)

La flore et la végétation bryophytiques de la basse Ardèche calcaire sont encore aujourd'hui très mal connues. Pourtant, les Gorges de l'Ardèche sont un terrain particulièrement intéressant car elles présentent un complexe d'habitats et de micro-habitats propices à l'expression d'un grand nombre de communautés originales. Les forêts du site sont extrêmement variées en termes de diversité et hébergent potentiellement un grand nombre de bryophytes.



173 espèces de bryophytes

Une étude a été initiée en 2012 par le Conservatoire Botanique National du Massif Central, qui a permis d'inventorier 173 espèces. Les forêts des versants des Gorges de l'Ardèche sont riches en bryophytes, avec notamment la présence de plusieurs espèces remarquables bien qu'aucune espèce à statut de protection n'ait été observée.



Les syrphes

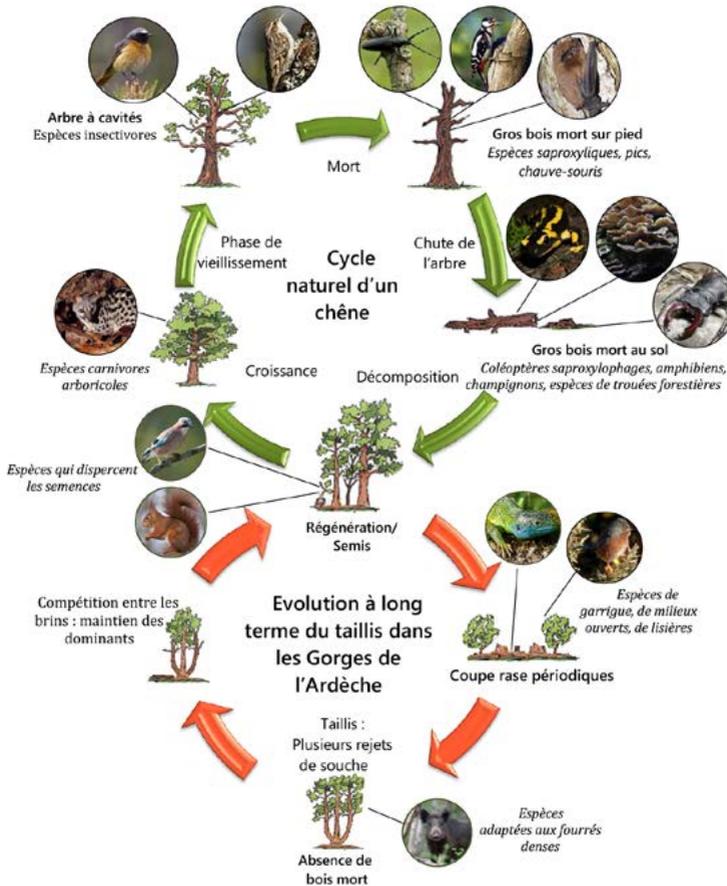
Les syrphes ressemblent à des guêpes mais elles appartiennent à l'ordre des diptères (comme les taons, les mouches, les moustiques...). Les différentes espèces occupent presque tous les habitats présents en France, excepté les lacs et rivières, les falaises et les grottes. Elles ont permis de construire une méthode scientifique d'évaluation de l'état de conservation des habitats. A partir d'une base de données le gestionnaire peut identifier quelles sont les espèces absentes par rapport aux espèces prédites en fonction des habitats inventoriés et identifier quels sont les micro-habitats absents du site pour orienter ses actions de gestion.

Une étude sur les syrphes est programmée dans la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche à partir de 2014. Résultats attendus en 2015.



Le cycle naturel dans les Gorges de l'Ardèche

A chaque stade du cycle naturel d'un chêne correspond son cortège d'espèces. Si le cycle est interrompu ou modifié par une coupe rase, la diversité des habitats diminue. Cette crise du logement, impacte fortement la biodiversité forestière.



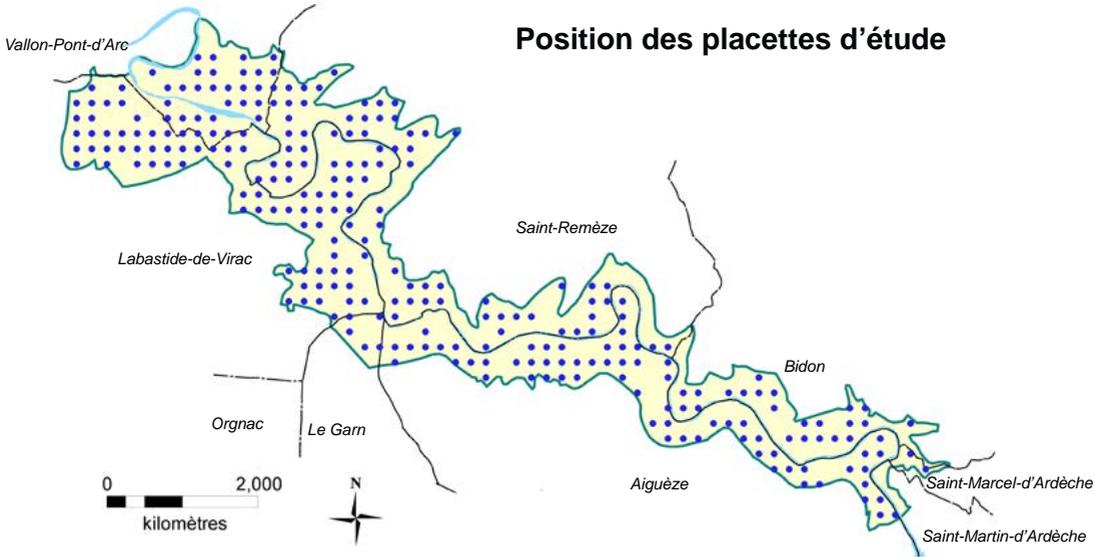
Ecosystème forestier fonctionnel = Diversité des habitats + Diversité des espèces

Pour assurer la fonctionnalité de l'écosystème forestier, le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche prévoit de laisser vieillir la forêt. A moyen terme cela permettra de retrouver le cycle naturel d'un chêne avec sa biodiversité forestière associée, beaucoup plus riche que celle des peuplements issus de coupes rases.



Un nécessaire suivi à long terme de la forêt

La forêt des Gorges de l'Ardèche est en mouvement. Suite aux dernières coupes des charbonniers, il y a maintenant 80 ans, elle reprend peu à peu ses droits et retrouve un équilibre dynamique et un fonctionnement naturel.



Pour observer et comprendre ce mouvement, un suivi a été mis en place par le SGGA. Cette étude permet d'évaluer l'état de conservation des forêts et de suivre leur dynamique dans le temps et dans l'espace (fermeture du paysage notamment par la déprise agricole).



Le bois mort, un indicateur de bonne santé des forêts

Le bois mort est un élément indispensable au fonctionnement des écosystèmes forestiers. Il est naturellement présent dans les forêts à caractère naturel et rare, voire absent, dans les forêts exploitées car les arbres sont coupés jeunes. C'est pour ces raisons qu'il a été choisi comme indicateur du bon état de conservation des forêts par l'Agence Européenne de l'environnement. L'étude réalisée dans les Gorges de l'Ardèche est particulièrement précise en ce qui concerne la quantification des volumes de bois mort sur pied ou au sol.



268 placettes pour lire l'évolution de la forêt

Ce suivi est basé sur la mise en place de 268 placettes d'inventaire circulaires de 20 m de diamètre.

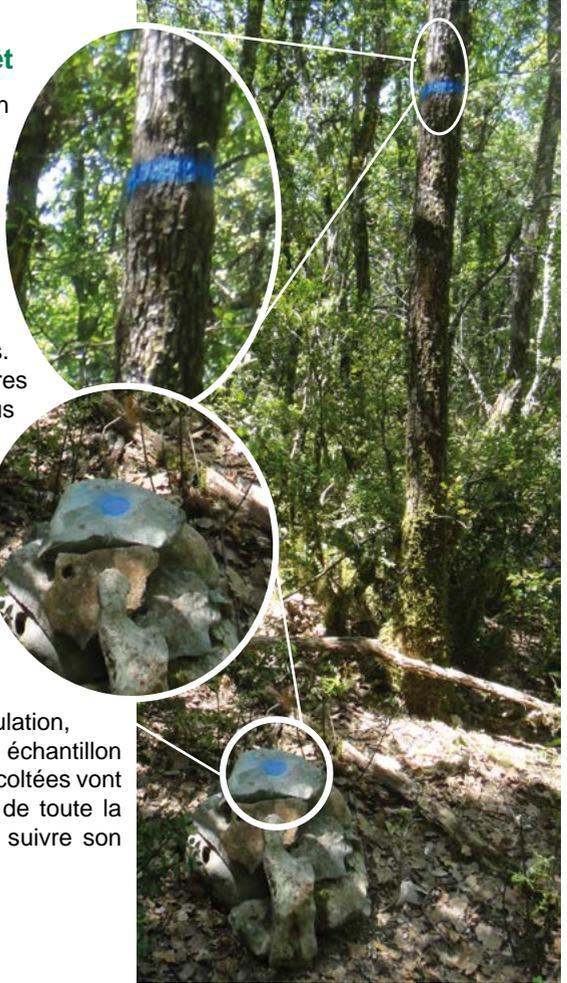
Sur chacun de ces emplacements, on étudie le bois vivant, le bois mort sur pied et le bois mort au sol.

Les placettes sont matérialisées de manière permanente pour pouvoir reproduire les mesures tous les 10 ans. Un marquage longue durée sur les arbres et un empilement de pierres au dessus d'un piquet de géomètre permettent de retrouver le centre des placettes.

S'il vous arrive d'en trouver, merci de bien vouloir respecter ce dispositif qui s'inscrit dans la protection du site.

Les placettes ont été positionnées sur une grille d'une maille de 200 m de côté.

A la manière d'un sondage de la population, cette grille est considérée comme un échantillon représentatif. Les informations ainsi récoltées vont permettre de connaître l'état général de toute la forêt des Gorges de l'Ardèche et de suivre son évolution.




Office National des Forêts

Une autre étude sur le renouvellement des taillis de chêne vert

Ce dispositif situé au lieu-dit le Chanet dans la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, a été initié en 1998 par l'Office National des Forêts. Il vise à tester différentes pratiques sylvicoles alternatives à la coupe rase de chêne vert pour pérenniser les peuplements et conserver la diversité floristique, notamment en ce qui concerne les espèces arborées. Les données acquises sur 4 placettes d'expérimentation, où sont pratiqués différents degrés d'éclaircie, devraient permettre d'analyser la réaction de la chênaie verte par rapport à ces différentes coupes. L'étude sera finalisée en 2018.



Exploiter nos forêts tout en les protégeant : c'est l'affaire de chacun

Si la libre évolution de la forêt des gorges reste un idéal à atteindre, en accord avec les propriétaires fonciers, il n'en reste pas moins que son exploitation existe et existera encore. Voici quelques conseils de bonnes pratiques.



Vous êtes propriétaire forestier et vous souhaitez exploiter votre bois tout en minimisant l'impact sur l'écosystème ?

Pourquoi choisir le mode de gestion en taillis sous-futaie ?

C'est un mode de traitement adapté aux stations favorables. Il s'efforce de faire cohabiter un étage inférieur constitué d'un taillis simple et un étage supérieur composé d'une futaie irrégulière à couvert discontinu appelée « réserve ». Il permet de conforter la multifonctionnalité de la forêt : maintien du couvert forestier, des microhabitats et des zones de gagnage (biodiversité, chasse, protection des sols) ; moins d'impact sur le paysage (accueil du public) ; revenu régulier tous les 20 à 30 ans (viabilité économique) ; accroissement de la diversité génétique et spécifique par semis naturels et sélection (résistance accrue du peuplement aux perturbations et aux changements climatiques).

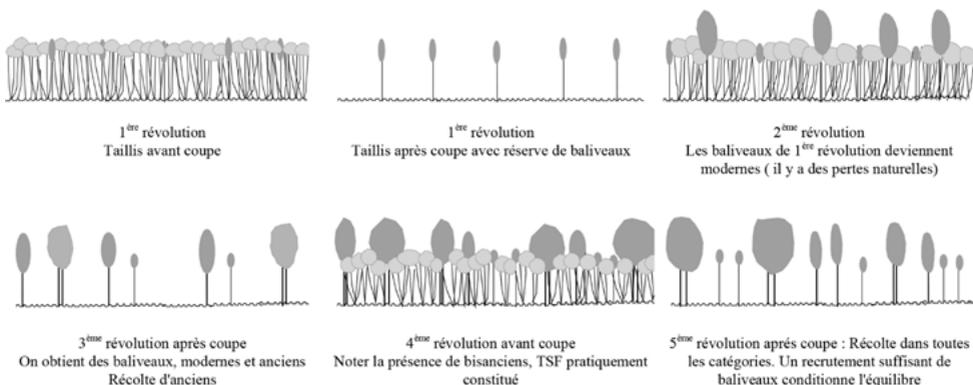


Schéma du passage progressif du taillis simple au taillis sous futaie (sources : Bastien Y. ENGREF 2002).



Pourquoi renoncer à la coupe rase ?

La forêt méditerranéenne est exploitée traditionnellement en coupes rases. Les études actuelles montrent que ces coupes peuvent être dommageables à l'écosystème forestier.

En effet, dans ces forêts, la majorité des arbres est coupée avant 200 ans, les empêchant d'atteindre les stades de vieillissement indispensables à la **sauvegarde de la biodiversité**. Par ailleurs, le bois mort naturellement présent est nécessaire au maintien de plus de 20% des espèces forestières européennes.

Les coupes rases par parcelle qui ne tiennent pas compte de l'aspect paysager, portent atteinte à la perception du site et à son **attractivité touristique**. Elles participent également à l'expansion des **espèces invasives**. Enfin, elles accélèrent la **dégradation des sols**, notamment dans les terrains en pente, réduisant ainsi le stockage du carbone indispensable dans la lutte contre le **réchauffement climatique**.

Or, il existe des alternatives aux coupes rases qui permettent de concilier exploitation et préservation de la biodiversité et des paysages. **Le taillis sous futaie est une alternative aux coupes rases qui permet de concilier exploitation actuelle et future, et préservation de la biodiversité et des paysages.**

Faire confiance à la nature pour préserver notre patrimoine forestier

Dans une forêt naturelle, les arbres poussent plus ou moins vite en fonction des ressources disponibles et de la compétition entre eux, ils vivent, tombent malade, meurent, etc. Ces processus naturels permettent d'obtenir une diversité structurelle des habitats. Ils génèrent des trouées laissant passer la lumière et favorisant la régénération de la forêt par les semis. Ils participent également à la reconstitution du sol par l'apport de matière organique (le bois mort).

Chêne blanc / Chêne vert ... que le meilleur gagne !

Dans la Réserve le chêne blanc est situé sur les sols les plus profonds (fonds de combes, dolines, faibles pentes, etc.) alors que le chêne vert occupe les sols pauvres souvent dégradés par l'érosion de coupes intensives. L'accumulation de matière organique et la reconstitution des sols pourraient étendre l'aire de répartition du chêne blanc qui était autrefois bien plus abondant. Mais rien n'est moins sûr dans ce contexte de changement climatique.

Qui sera le vainqueur ? Prenons les paris. Résultat dans quelques centaines d'années...





Vous êtes propriétaire forestier sur un site Natura 2000 ?

Des contrats et des aides à votre disposition



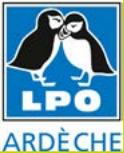
Ce dispositif d'aide européen vise à l'amélioration et au développement du rôle écologique des forêts situées sur le site Natura 2000 du territoire (Site du Sud Ardèche et de la Dent de Rez). Il finance des actions visant à conserver les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire. Pour les milieux forestiers, plusieurs contrats sont proposés : mise en place d'îlots de sénescence ou protection d'arbres sénescents disséminés, prise en charge du surcoût d'un débardage alternatif, etc. De plus, les contrats Natura 2000 donnent droit à l'exonération de la TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties).

Pour plus d'information, contactez le SGGA : 04 75 98 77 31

Vous souhaitez laisser votre parcelle en libre évolution ?

Contribuer au Réseau FRENE en signant leur convention

Le Réseau Forêts Rhônalpines en Evolution Naturelle vise à constituer un réseau écologique forestier fonctionnel. Sur la base du volontariat, une convention d'engagement avec un propriétaire forestier lui permet d'intégrer une partie de sa forêt dans le réseau en s'engageant à la laisser évoluer librement sur une durée minimale de 15 ans. En contrepartie, il aura accès à des informations sur sa forêt (espèces présentes, ancienneté de l'état boisé, etc). Des réflexions sur la mise en place de contreparties financières sont en cours.



Pour plus d'information : www.refora.online.fr/FRENE

Vous souhaitez œuvrer pour la protection des forêts en libre évolution ?

Soutenez l'association Forêts sauvages

Forêts Sauvages a pour vocation la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel au travers des objectifs suivants : promouvoir la naturalité à tous les niveaux, éditer un périodique diffusé par voie électronique (Naturalité, la lettre de Forêts Sauvages), protéger de façon intégrale des surfaces forestières conséquentes par la maîtrise foncière.

Avec vos dons, l'association s'engage à faire l'acquisition de forêts qui sont laissées en libre évolution.

Pour plus d'information : www.forets-sauvages.fr





Pour aller plus loin...

BIBLIOGRAPHIE

- *Les Forêts d'Ardèche*. Conseil Général de l'Ardèche. 2002
- *Les forêts à caractère naturel, caractéristiques, conservation et suivi*. O. Gilg. RNF. 2004
- *De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche*. SGGA. 2008
- *Livre blanc sur la protection des forêts naturelles en France: Forêts métropolitaines*. D. Vallauri. WWF. 2011
- *La France Des Friches - De La Ruralité à La Féralité*. A. Schnitzler. Quae. 2012
- *Découvrir la flore des Gorges et de leurs plateaux-* SGGA Glénat. 2014

SITES INTERNET

- Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche :
www.gorgesdelardeche.fr
- Réseau Ecologique Forestier Rhône-Alpes :
www.refora.online.fr
- Réserves Naturelles de France :
www.reserves-naturelles.org
- Programme Forêts anciennes du WWF :
www.foretsanciennes.fr
- Association Forêts sauvages :
www.forets-sauvages.fr
- Office National des Forêts :
www.onf.fr
- Centre Régional de la Propriété Forestière :
www.foretpriveefrancaise.com

Crédits photographiques : SGGA : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, Larousse : 3, M. Raimbault : 3, H. Ozil : 3



Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche

Le Village - 07700 Saint - Remèze

Tél : 04 75 98 77 31 / Fax : 04 75 98 67 64

www.gorgesdelardeche.fr

